

LE « WATERLOO » DE HENRY HOUSSAYE¹

Le *Waterloo* de Henry Houssaye offre souvent des citations inexactes. Respecter la littéralité d'un texte, c'est un devoir élémentaire. Henry Houssaye s'y soustrait avec une complaisance véritablement excessive.

On sait l'admiration fort vive que professe Henry Houssaye envers Napoléon. Mais les sentiments de l'écrivain ne l'empêchent nullement de modifier les termes employés par l'Empereur. Une de ses opérations familières consiste à retrancher imperturbablement, tout en enfermant entre guillemets les phrases ainsi mutilées.

En voici trois exemples.

Parlant des cuirassiers et de la pénurie des cuirasses, Henry Houssaye attribue à Napoléon l'observation suivante : « Les hommes ne doivent pas perdre un moment pour rejoindre les escadrons de guerre, puisque l'on peut se battre sans cuirasse » (p. 19). Or Napoléon, à propos de plusieurs régiments de cuirassiers, a recommandé de leur faire connaître « que les hommes qu'ils ont disponibles ne doivent pas perdre un moment pour rejoindre les escadrons de guerre, puisqu'on peut se battre sans cuirasse » (*Correspondance*, 21 991). On voit que Henri Houssaye, au début de sa prétendue citation, a supprimé plusieurs mots, tout en lui attribuant une allure grammaticale absolument abusive.

Plus loin, au sujet de l'importance accordée par Napoléon à l'armement de Paris, Henry Houssaye prête à l'Empereur ces paroles, qui ont l'air d'un apophtegme militaire : « Il faut mettre du canon tant qu'on peut, car on se bat à coups de canon comme

¹. Les citations de l'ouvrage examiné sont extraites de la 66^e édition, Paris, in-12, 1910.

Émile Le Gallo.

on se bat à coups de poing » (p. 25). Si l'on se reporte à la source consultée, on n'est pas peu surpris de lire ceci : « ... il faut que l'on puisse mettre du canon autant que l'ouvrage peut en contenir, d'après le principe que l'on se bat à coups de canon comme on se bat à coups de poing » (*Correspondance*, 21 995). L'Empereur, en effet, entend réformer les habitudes jusqu'alors suivies par le génie dans l'établissement des « ouvrages de campagne ». Son opinion n'a point la portée que lui donne Henry Houssaye, et le travestissement du texte aboutit à un contresens indéniable.

Mais il y a mieux.

Au début de la campagne de Belgique, le 14 juin 1815, Napoléon fait lire aux troupes une proclamation célèbre. Cet appel si éloquent et si habile, Henry Houssaye, non sans audace, le réduit si bien qu'il en devient méconnaissable. Suivant Henry Houssaye, Napoléon se serait ainsi exprimé :

« Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland qui décidèrent deux fois du destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux. Aujourd'hui, cependant, coalisés contre nous, les princes que nous avons laissés sur le trône en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre : eux et nous, ne sommes-nous plus les mêmes hommes ? » (P. 102.)

Il est évident que, par la vertu des guillemets et du renvoi à la *Correspondance* de Napoléon, tout lecteur non prévenu s'imaginera qu'il se trouve en face du texte fidèle, complet, authentique, de la proclamation. Illusion singulière, contre laquelle rien ne le protège, sauf s'il a l'idée de se référer à la *Correspondance*.

Si en effet on examine la proclamation réelle (*Correspondance*, 22 052), on s'aperçoit que Henry Houssaye en a cité à peu près le tiers, c'est-à-dire le premier paragraphe. Et encore avec des changements assez graves, puisque la seconde partie d'une phrase a été entièrement omise. Napoléon avait écrit :

« Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux ; nous crûmes aux protestations et aux serments des princes que nous laissâmes sur le trône ! »

Le « Waterloo » de Henry Houssaye.

Henry Houssaye a jugé bon de transporter dans une phrase de son cru un lambeau de ce texte, et à la place du mot « ils » il dit « les princes que nous avons laissés sur le trône », négligeant de s'arrêter aux mots : « nous crûmes aux protestations et aux serments ».

Quant aux deux autres tiers de la proclamation, Henry Houssaye les efface. Pas de points de suspension pour indiquer une lacune. Ainsi disparaissent et le passage haineux contre les Anglais : « Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers des Anglais nous fassent le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils ont soufferts ! », et cette exclamation si caractéristique, qui semble résumer à elle seule la terrible campagne de Belgique : « Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr ! »

De pareilles libertés sont d'autant plus étranges que Henry Houssaye, en une multitude de notes, s'attarde à des dissertations peu utiles.

L'altération des paroles de Napoléon est parfois insignifiante et presque invisible, mais elle n'en a que plus de saveur. Ainsi, d'après la déclaration du colonel de Blocqueville, rapportée par Grouchy (*Relation succincte*, Appendice, quatrième série), Napoléon, le 16 juin, répond à Gérard, qui lui parle de la défection de Bourmont : « Je vous l'avais bien dit, général, qui est bleu est bleu, qui est blanc est toujours blanc. » Ce propos, Henry Houssaye l'enregistre, mais, on ne sait pourquoi, il en lie les deux dernières parties par un « et », et il écrit : « Je vous l'avais bien dit, général : Qui est bleu est bleu et qui est blanc est toujours blanc » (p. 161). La ponctuation, de même, a changé.

Avec des témoignages moins considérables, Henry Houssaye, on le conçoit, pratiquera d'analogues fantaisies. On en jugera par les preuves suivantes.

Racontant la bataille de Ligny, Henry Houssaye, d'après la *Bibliothèque universelle de Genève*, emprunte à un émigré, Rilliet de Constant, témoin de l'action, ces paroles d'estime pour les soldats français : « Revenus des déserts de la Russie ou des pontons de l'Angleterre, animés par le souvenir de leurs anciens

Émile Le Gallo.

triumphes, la colère de leurs défaites récentes, jaloux surtout de cacher sous beaucoup de gloire leur défection au gouvernement royal, les soldats français s'élevaient au-dessus d'eux-mêmes » (178, n. 2). Le récit de Rilliet de Constant, — que Henry Houssaye écrit d'ailleurs Rillet de Constant, sans i, — a été réédité en 1910, au tome III d'une publication intitulée *Soldats suisses au service étranger*. La phrase signalée par Henry Houssaye est ainsi conçue : « Revenus des déserts de la Russie ou des pontons de l'Angleterre, animés par le souvenir de leurs anciens triomphes, la honte de leurs défaites récentes, jaloux surtout de cacher sous beaucoup de gloire le fait immense de leur défection au gouvernement royal, ils s'élevaient au-dessus d'eux-mêmes » (III, p. 304). Il y a donc trois différences : au mot « honte », Henry Houssaye a substitué le mot « colère », « le fait immense de leur défection au gouvernement royal » est devenu « leur défection au gouvernement royal », et « ils » a été remplacé par « les soldats français ».

Henry Houssaye ménage encore moins les *Souvenirs d'un ex-officier* (du 45°). Il en livre le texte à une torture extraordinaire.

Cet officier, qui faisait partie du corps de d'Erlon, déplore en ces termes les faux mouvements du 16 juin : « Ainsi, le soir de cette journée qui avait coûté plus de 30 000 hommes aux combattants des deux parts, il ne nous restait qu'à nous coucher comme de grands inutiles, sans avoir tiré un coup de fusil. Nous en étions honteux » (p. 277). S'inspirant confusément d'un témoignage si précis, Henry Houssaye peint d'Erlon ramenant à Fresnes ses troupes « irritées et honteuses de n'avoir rien fait dans cette journée » (p. 220). Henry Houssaye a inventé l'irritation, avec vraisemblance, sans doute, mais enfin il l'a inventée. Et cette formule si militaire : « Sans avoir tiré un coup de fusil », elle se métamorphose en la locution banale « n'avoir rien fait » ! Comment Henry Houssaye, après avoir fabriqué une pareille citation, a-t-il pu l'insérer entre guillemets et renvoyer, avec une assurance catégorique, aux *Souvenirs d'un ex-officier*, p. 277 ?

C'est un étonnement de même nature qu'on éprouve dans le récit de la bataille de Waterloo. Invoquant à nouveau les *Souve-*

Le « Waterloo » de Henry Houssaye.

nirs d'un ex-officier, Henry Houssaye, à l'occasion de la première attaque de d'Erlon, expose, entre autres faits, l'épisode suivant :

« Je poussais un soldat en avant, raconte un officier du 45^e. Je le vois tomber à mes pieds d'un coup de sabre. Je lève la tête. C'était la cavalerie anglaise qui pénétrait de toutes parts au milieu de nous et nous taillait en pièces » (p. 353).

Ces paroles ont l'air d'avoir été reproduites méticuleusement. Dans leur netteté un peu brusque elles ont un accent de vraisemblance dramatique qui proscrit le doute. Malheureusement l'officier du 45^e ne les a pas rédigées, puisqu'il a écrit :

« Au moment où je poussais dans les rangs un de nos soldats, je le vois tomber à mes pieds d'un coup de sabre. Je me retourne vivement,... c'était la cavalerie anglaise qui pénétrait de toute part au milieu de nous et nous taillait en pièces » (p. 353).

Le soldat a donc été poussé « dans les rangs », et non « en avant », l'officier s'est retourné, au lieu de lever simplement la tête. L'aspect de la scène change. Et pourquoi « toutes parts » au pluriel, au lieu du singulier ?

Mêmes constatations pour deux témoignages du général Durutte. A propos des charges de la cavalerie anglaise sur le corps de d'Erlon, Henry Houssaye fait dire à Durutte : « 150 cavaliers de cette colonne, ivres ou ne sachant pas conduire leurs chevaux, vinrent jusqu'à nos positions » (357, n. 2). Or Durutte a écrit : « 150 cavaliers ivres, ou ne sachant retenir leurs chevaux, vinrent jusqu'à nos positions » (*La Sentinelle de l'Armée*, 8 mars 1838). Henry Houssaye a donc ajouté « de cette colonne », et remplacé « ne sachant retenir » par « ne sachant pas conduire » : il y a là un contresens manifeste, car « conduire » n'équivaut pas à « retenir ». Dans le même épisode, au sujet des lanciers français aux prises avec les dragons anglais, Henry Houssaye prête à Durutte l'observation suivante : « Jamais je ne vis si bien la supériorité de la lance sur le sabre » (p. 357). Durutte s'est exprimé autrement, sous une forme non point personnelle, mais très générale, et avec un vocabulaire tout différent : « Dans aucune circonstance, remarque-t-il, on n'a été à même d'apprécier aussi

Émile Le Gallo.

bien que dans cette rencontre la supériorité de la lance sur le sabre » (*La Sentinelle de l'Armée*, 8 mars 1838).

La description de la déroute de Waterloo contient une citation du général Gneisenau ainsi relatée : « C'était une vraie chasse, une chasse au clair de lune » (p. 434). Voilà qui est pittoresque, frappant, et c'est bien là, ce semble, l'impression toute fraîche d'un témoin très attentif. Il n'est pas possible que ces expressions constituent un leurre. Pourtant, Henry Houssaye a encore mutilé un texte, sans aucun avantage littéraire, car Gneisenau a écrit une phrase beaucoup plus suggestive que celle imaginée par Houssaye. La voici : « Le clair de lune favorisait beaucoup la poursuite de l'ennemi, qui n'était qu'une chasse continuelle, soit dans les champs, soit dans les maisons » (*Rapport* de Gneisenau).

En examinant de près le *cas* du maréchal Grouchy, on se convainc que Henry Houssaye, pour donner à son récit plus de vivacité et plus de chaleur, en arrivait à des procédés funestes à la vérité historique.

Le 17 juin, Henry Houssaye place dans la bouche de Napoléon, à l'adresse du maréchal Grouchy, des paroles fictives :

« Pendant que je vais marcher aux Anglais, vous allez vous mettre à la poursuite des Prussiens. Vous aurez sous vos ordres les corps de Vandamme et de Gérard, la division Teste, les corps de cavalerie de Pajol, d'Exelmans et de Milhaud » (p. 232).

Napoléon a pu dire cela, mais ce n'est point sûr. Henry Houssaye, d'ailleurs, s'en explique dans une note : « Je donne ici, assure-t-il, l'esprit, et non la lettre des paroles de l'Empereur, qui, comme on va le voir, ont été rapportées de dix façons différentes » (p. 232, n. 4). Suivent diverses références. Soit, mais enfin ce prétendu langage napoléonien, dont l'auteur est Henry Houssaye, n'en demeure pas moins suspect et déconcertant. Et Henry Houssaye continue à narrer une conversation *possible* entre Napoléon et le maréchal Grouchy. Grouchy présente quelques objections, mais Napoléon, c'est-à-dire Henry Houssaye, sait à point le réfuter en détail. Car Napoléon, écrit Henry Houssaye, « ne dut pas manquer de lui répliquer quelque chose comme ceci :

Le « Waterloo » de Henry Houssaye.

« Pajol est en marche à la suite de l'ennemi depuis trois heures du matin ; il lui a pris, dès cinq ou six heures, sur la route de Namur, des hommes, des bagages et du canon. Exelmans, qui a suivi un corps d'infanterie prussienne massé à Gembloux, a certainement maintenant retrouvé le contact. Donc, si les têtes de colonnes de Blücher peuvent avoir huit ou dix heures d'avance sur vous, votre cavalerie talonne les arrière-gardes » (p. 234-235).

Développement ingénieux, mais entièrement hypothétique, fondé sur des sources dont l'autorité est fragile, et dans lequel on discerne en outre une opinion défavorable au maréchal Grouchy, dont Henry Houssaye est l'un des plus énergiques et des plus agressifs détracteurs.

Un peu plus loin (p. 236-237) une lettre dictée par Napoléon à Bertrand et adressée à Grouchy le 17 juin, quoique soigneusement guillemetée, n'est pas exempte de lacunes. La comparaison entre ce document et le texte cité par Grouchy (*Relation succincte*, Appendice, première série) en fait foi. Henry Houssaye abrège. Napoléon recommande à Grouchy d'avoir de la division Teste « un soin particulier, étant détachée de son corps d'armée ». Henry Houssaye se débarrasse de cette recommandation. Napoléon précise le rôle que devra tenir Grouchy à Namur : « Si l'ennemi a évacué Namur, écrivez au général commandant la deuxième division militaire à Charlemont, de faire occuper Namur par quelques bataillons de garde nationale et quelques batteries de canon qu'il formera à Charlemont. Il donnera ce commandement à un maréchal de camp. » Henry Houssaye sacrifie la dernière partie de la phrase, et il corrige le reste en ne répétant pas deux fois Namur. La révision aboutit à ceci : « Si l'ennemi a évacué Namur, écrivez au général commandant la deuxième division militaire à Charlemont de faire occuper cette ville par quelques bataillons de garde nationale. »

La fameuse discussion entre Gérard et Grouchy à Walhain, le 18 juin (p. 300-305), est un exemple typique des déformations que Henry Houssaye fait subir aux documents. Le sujet, très dramatique, invitait Henry Houssaye à déployer toutes ses ressources. Il n'y a point manqué.

Émile Le Gallo.

Comment Gérard a-t-il entamé l'entretien? D'après Henry Houssaye, Gérard aurait dit : « Je crois qu'il faut marcher au canon. » Pour appuyer ce langage, Henry Houssaye cite quatre sources, et dans aucune on ne rencontre de telles paroles. Le général Valazé (*Dernières observations*, par Gérard, p. 32) rapporte que Gérard a dit : « Il faut marcher sur le canon. » Gérard (*Quelques documents*, p. 24-25), après avoir rappelé le bruit d'une lointaine canonnade, continue ainsi : « C'est alors que j'ouvris l'opinion de faire marcher des troupes sur le canon; j'offris d'y conduire mon corps d'armée. » Grouchy, dans un rapport à l'Empereur, expédié de Dinant le 20 juin (*Relation succincte*, Appendice, deuxième série) écrit : « Je montais à cheval pour aller les [les Prussiens] faire attaquer, quand le général Gérard m'arrêtant m'engagea à me diriger du côté où l'on tirait le canon. » Enfin Grouchy (*Relation succincte*, p. 33) signale que Gérard « émit l'opinion qu'il était de mon devoir de marcher du côté où l'on tirait du canon, et d'effectuer le plus tôt possible ma jonction avec l'Empereur ». Tels sont les quatre textes allégués par Henry Houssaye : pas un seul ne l'autorisait à faire parler Gérard de la manière précitée.

Henry Houssaye introduit dans la conversation le guide de Valazé. Ce guide aurait déclaré : « La bataille est à Mont-Saint-Jean. On serait là en quatre ou cinq heures de marche ». Ce guide, d'après Valazé (*Dernières observations*, par Gérard, p. 31), s'est exprimé tout différemment. Valazé lui ayant demandé : « Où est le feu? », le guide répondit : « C'est vers Mont-Saint-Jean, et dans trois ou quatre heures nous pouvons être là où on se bat. »

En outre, et il importe de le remarquer, le propos du guide, dans la relation de Valazé, est *antérieur* à l'opinion de Gérard, tandis que dans le récit de Henry Houssaye, Gérard parle d'abord, et le guide ensuite. C'est le contraire qu'indique le témoignage de Valazé, et Henry Houssaye ne pouvait s'y tromper. Il a préféré arranger à sa guise la série des interventions orales qui marquèrent la réunion de Walhain.

Ce souci de transposition apparaît mieux encore quand Henry Houssaye donne la parole au notaire Hollært. « Le notaire Hollært,

Le « Waterloo » de Henry Houssaye.

écrivit-il, appelé par Gérard, confirma les paroles du guide : — C'est sur la lisière de la forêt de Soignes. Il y a d'ici environ trois lieues et demie. » Mais Gérard (*Quelques documents*, p. 12), citant le rapport du colonel Simon Lorie, indique très nettement que Hollert, appelé non par lui Gérard, mais par Grouchy, exprima son avis avant qu'il fût question de marcher au canon, et il ne dit rien du guide. Hollert n'a pas parlé *après* Gérard, comme le prétend Henry Houssaye, mais avant.

De plus, Henry Houssaye attribue à Hollert une phrase en style direct que la relation de Gérard ne contient pas, et il ajoute le mot « lisière ». Hollert, interrogé par Grouchy sur le lieu de la canonnade, « indiqua la forêt de Soignes, distante du point où nous étions d'environ trois lieues et demie » : voilà ce que porte le texte de Gérard, que Henry Houssaye a absolument travesti.

Henry Houssaye assure encore qu'après les paroles de Hollert, Gérard renouvela sa proposition, et que Valazé se rangea à son avis. Or, des documents produits à ce sujet, il est impossible de conclure que Gérard a répété à ce moment qu'il fallait rejoindre l'Empereur. Gérard a insisté, mais quand Grouchy eut fait connaître son opinion.

Cette opinion, Henry Houssaye la formule ainsi :

« L'Empereur m'a annoncé hier que son intention était d'attaquer l'armée anglaise si Wellington acceptait la bataille. Donc je ne suis nullement surpris de l'engagement qui a lieu en ce moment. Si l'Empereur avait voulu que j'y prisse part, il ne m'aurait pas éloigné de lui au moment même où il se portait contre les Anglais. D'ailleurs, en prenant de mauvais chemins de traverse, détrempés par la pluie d'hier et de ce matin, je n'arriverais pas en temps utile sur le lieu du combat. »

De telles phrases n'ont pas été réellement prononcées. Elles ne sont qu'un résumé, en style direct, des explications énoncées par Grouchy (*Relation succincte*, p. 33), et dont voici le texte :

« Je lui [Gérard] répondis que lorsqu'il [l'Empereur] m'avait détaché la veille, il m'avait annoncé que son intention était d'attaquer l'armée anglaise, si le duc de Wellington se déterminait à livrer bataille. « Ainsi « je ne suis pas surpris, général, de l'engagement qui a lieu en ce moment. « D'ailleurs, si l'Empereur eût voulu que j'y prisse part, il ne m'aurait pas

Émile Le Gallo.

« éloigné de lui, au moment même où il se portait vers les Quatre-Bras. » Je fis encore remarquer au comte Gérard qu'au dire des gens du pays, la canonnade qu'on entendait avait lieu à six ou sept lieues du Port-à-Walhain; qu'ainsi je n'y arriverais pas à temps utile, puisque aucune route praticable n'y conduisait, que les chemins étaient étroits et fangeux, et qu'on aurait grande peine à en tirer les bouches à feu. »

Très probablement pour rendre plus solides ses reproches, Henry Houssaye s'est abstenu de mentionner les six ou sept lieues : cette longue distance présumée n'avait-elle point dû influencer à bon droit sur les résolutions du maréchal ?

Suit un passage où les généraux Baltus et Valazé, puis Gérard, discutent. Henry Houssaye n'hésite pas. Le débat est passionnant. Peu importe la littéralité des textes, pourvu que le récit devienne de plus en plus émouvant. Aussi lit-on : « Le général Baltus conclut comme Grouchy : « — Les chemins seraient bien difficiles. « L'artillerie ne s'en retirerait pas. — Avec mes trois compagnies « de sapeurs, riposta le général Valazé, je me charge d'aplanir « bien des difficultés. — J'arriverai toujours avec les coffrets ! » s'écria Gérard. » Nouvelles conjectures, nouvel emploi littéraire des sources. Ce qui se rapproche le plus de cette version, c'est une lettre de Valazé à Gérard (*Dernières observations*, par Gérard, p. 31-32) qui expose les faits en style indirect, sous la forme suivante :

« Le général (*sic*) Grouchy et le général Baltus faisaient observer que les chemins seraient très difficiles pour l'artillerie; je représentai que j'avais trois compagnies de sapeurs avec lesquels je pourrais aplanir bien des difficultés; vous assuriez que vous arriveriez au moins avec les coffrets. »

Mais comment Henry Houssaye a-t-il pu attribuer au général Baltus cette phrase : « Les chemins seraient bien difficiles. L'artillerie ne s'en retirerait pas »? C'est bien simple : au témoignage de Valazé il a mélangé celui de Grouchy (*Relation succincte*, p. 33), lequel dit qu'ayant observé « que les chemins étaient étroits et fangeux, et qu'on aurait grande peine à en tirer les bouches à feu », son avis fut confirmé par le général Baltus. On saisit nettement l'opération, qui consiste à souder, pour en faire une phrase non prononcée, deux indications distinctes.

Le « Waterloo » de Henry Houssaye.

Poursuivant son récit, Henry Houssaye ajoute : « Gérard s'animait de plus en plus : — Monsieur le maréchal, il est de votre devoir de marcher au canon. » Cette phrase est encore située à tort, puisque Grouchy (*Relation succincte*, p. 33) la relate *avant*, et non après l'opinion de Baltus et de Valazé, sous une forme indirecte. Gérard, écrit-il, « émit l'opinion qu'il était de mon devoir de marcher du côté où l'on tirait le canon, et d'effectuer le plus tôt possible ma jonction avec l'Empereur ». L'artifice se dévoile avec une précision évidente : Henry Houssaye, par une supposition gratuite, admet que Gérard a réclamé une troisième fois la jonction avec Napoléon.

Grouchy (*Relation succincte*, p. 34) suspendit le débat en déclarant à Gérard que ses instructions s'opposaient aux projets de son lieutenant.

« Enfin, dit-il, je terminai ma discussion avec le général Gérard en lui observant que mes instructions m'enjoignaient de ne point perdre de vue les Prussiens quand je les aurais joints, et que ce serait les enfreindre que d'obtempérer à ses avis. »

Henry Houssaye traduit ainsi :

« Mon devoir est d'exécuter les ordres de l'Empereur, qui me prescrivent de suivre les Prussiens; ce serait enfreindre ses instructions que d'obtempérer à vos avis. »

Enfin, Henry Houssaye fait dire à Gérard :

« Si vous ne voulez vous porter vers la forêt de Soignes avec toutes vos troupes, permettez-moi, du moins, de faire ce mouvement avec mon corps d'armée et la cavalerie du général Vallin. Je suis certain d'arriver, et d'arriver en temps utile. »

Henry Houssaye, pour forger cette phrase, a combiné deux documents : le rapport du colonel Simon Loriaère, cité par Gérard (*Quelques documents*, p. 13), et les assertions de Grouchy (*Relation succincte*, p. 34). Simon Loriaère écrit : « Il [Gérard] offrit, dans le cas où M. le maréchal ne jugerait pas à propos d'y diriger toutes ses troupes, d'exécuter ce mouvement avec son corps d'armée et la division de cavalerie légère du général Vallin. » Quant à Grouchy, il écrit : « Il [Gérard] me retint encore pour me dire

Émile Le Gallo.

que si je ne croyais pas devoir partager son opinion, de lui permettre, du moins, de se porter vers la forêt de Soignes. »

L'entretien, d'après Henry Houssaye, se termina sur ces paroles de Grouchy :

« Non, ce serait commettre une impardonnable faute militaire que de fractionner mes troupes et de les faire agir sur les deux rives de la Dyle. J'exposerais l'une et l'autre de ces fractions, qui ne pourraient se soutenir, à être écrasées par des forces deux ou trois fois supérieures. »

Voilà encore une citation très fautive. Deux affirmations très importantes ont été omises : Grouchy, à propos de la Dyle, rappela qu'elle était « inguéable en ce moment », et d'autre part il observa qu'il poursuivait une armée « triple » de la sienne (*Relation succincte*, p. 34). Henry Houssaye renonce à ces deux arguments, sans doute parce qu'ils le gênent dans sa thèse hostile à Grouchy.

Il serait facile d'accumuler longuement de nouveaux griefs contre la documentation de Henry Houssaye. Il n'est presque point de page, dans son *Waterloo*, qui, soumise à une critique minutieuse, ne trahisse un état d'esprit absolument contraire aux exigences de la bonne méthode historique. Henry Houssaye, pourtant, n'est pas incapable d'exactitude : lui qui a tant dénaturé les écrits de Grouchy, il lui arrive (p. 344, n. 1), et c'est vraiment un comble, de reprocher au maréchal d'avoir cité une lettre « inexactement » ! Mais, malgré ses réelles qualités d'information et d'intérêt, son *Waterloo* ne mérite pas une confiance entière. Il ne faut consulter cet ouvrage qu'avec une extrême circonspection.

ÉMILE LE GALLO.